



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2022-242

PUBLIÉ LE 31 MARS 2022

Sommaire

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / Direction des Ressources Humaines

75-2022-03-30-00003 - Arrêté fixant la composition du jury de la commission de sélection pour l'accès au grade d'adjoint administratif de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (1 page)

Page 4

Préfecture de Police /

75-2022-03-29-00006 - Arrêté N° 22-025 relatif à la composition de la commission administrative paritaire interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aéroports de Roissy - Charles-de-Gaulle et Le Bourget et l'aéroport d'Orly (1 page)

Page 6

75-2022-03-29-00004 - Arrêté N° 22-026 relatif à la composition de la commission administrative paritaire interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aéroports de Roissy - Charles-de-Gaulle et Le Bourget et l'aéroport d'Orly (1 page)

Page 8

75-2022-03-31-00001 - Arrêté N° 22-027 relatif à la composition de la commission administrative paritaire interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aéroports de Roissy - Charles-de-Gaulle et Le Bourget et l'aéroport d'Orly (1 page)

Page 10

75-2022-03-29-00005 - Arrêté N° 22-028 relatif à la composition de la commission administrative paritaire interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aéroports de Roissy - Charles-de-Gaulle et Le Bourget et l'aéroport d'Orly (1 page)

Page 12

Préfecture de Police / Direction des transports et de la protection du public

75-2022-02-04-00018 - Arrêté préfectoral n°DTPP-2022- 00085 portant liste des personnes habilitées à dispenser la formation sur l'éducation et le comportement canins et à délivrer l'attestation d'aptitude pour le département de Paris (6 pages)

Page 14

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2022-03-30-00003

Arrêté fixant la composition du jury de la
commission de selection pour l'accès au grade
d'adjoint administratif de l'Assistance
Publique-Hôpitaux de Paris

Arrêté portant désignation des membres du jury de la commission de sélection pour le recrutement sans concours d'adjoint administratif hospitalier au titre de l'année 2022

Le directeur des Ressources du Siège ;

Vu le Code de la Santé Publique ;

Vu l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021, portant partie législative du code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°90-839 du 21 septembre 1990 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière et notamment les articles 16 et 29 ;

Vu le décret n°2004-118 du 6 février 2004 relatif au recrutement sans concours dans certains corps de fonctionnaire de catégorie C de la fonction publique hospitalière et notamment le titre 2 ;

Vu l'arrêté directeurial N°2019-199 relatif à la déconcentration des commissions de sélections ;

Vu l'arrêté directeurial n° 75-2021-11-10-00017 modifiant l'arrêté n° 75-2020-10-19-003 du 19 octobre 2020 portant délégation de signature de la Direction générale pour Mme Séverine Saunier, Directeur des ressources du Siège ;

-ARRETE-

ARTICLE 1 :

La commission de sélection pour le recrutement des adjoints administratifs hospitaliers est composée des trois membres suivants :

- **M. Olivier PARIS « Président »**, Directeur d'hôpital, Directeur chargé des affaires financières, techniques et logistiques à la Direction des Ressources du Siège de l'AP-HP,
- **Mme Patricia NOYER**, ex attachée d'administration hospitalière, ex responsable de la Recherche et des affaires médicales au sein de l'hôpital Henri Mondor (APHP. Hôpitaux universitaires Henri Mondor), à la retraite,
- **Mme Josette GASCON**, attachée d'administration hospitalière, responsable des admissions / frais de séjour au sein de l'hôpital Lariboisière (APHP. Nord Université de Paris).

Fait à Paris, le 30 mars 2022

Séverine SAUNIER
Directrice,
Direction des Ressources du Siège

Préfecture de Police

75-2022-03-29-00006

Arrêté N° 22-025 relatif à la composition de la commission administrative paritaire interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aéroports de Roissy - Charles-de-Gaulle et Le Bourget et l'aéroport d'Orly

Arrêté N° 22-025

relatif à la composition de la commission administrative paritaire interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aéroports de Roissy - Charles-de-Gaulle et Le Bourget et l'aéroport d'Orly

Le préfet de police,

Vu l'arrêté n°22-022 du 29 mars 2022 portant désignation des membres de la commission administrative paritaire interdépartementale.

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté n°22-022 du 29 mars 2022 susvisé est modifié comme suit pour le jeudi 31 mars 2022 matin :

Membre titulaire:

« Mme Anne DE BERMONT, directrice adjointe de la police aux frontières d'Orly, est remplacée par M. Alexis MARTY, directeur de la police aux frontières d'Orly »

Article 2

Le préfet, secrétaire général pour l'administration, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié *au Recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France, préfecture de Paris.*

Paris, le 29 mars 2022

Chef du service de gestion des personnels de la
Police nationale

signé

CONSTANT Jean-Baptiste

Préfecture de Police

75-2022-03-29-00004

Arrêté N° 22-026

relatif à la composition de la commission
administrative paritaire interdépartementale
compétente à

l'égard des fonctionnaires du corps
d'encadrement et d'application de la police
nationale relevant du
secrétariat général pour l'administration du
ministère de l'intérieur de la zone de défense et
de sécurité
de Paris affectés dans les départements de Paris,
des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du
Val-de-
Marne, de Seine-et-Marne, des Yvelines, de
l'Essonne, du Val-d'Oise, les aéroports de Roissy
- Charles-de-
Gaulle et Le Bourget et l'aéroport d'Orly

Arrêté N° 22-026

relatif à la composition de la commission administrative paritaire interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aéroports de Roissy - Charles-de-Gaulle et Le Bourget et l'aéroport d'Orly

Le préfet de police,

Vu l'arrêté n°22-022 du 29 mars 2022 portant désignation des membres de la commission administrative paritaire interdépartementale.

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté n°22-022 du 29 mars 2022 susvisé est modifié comme suit pour le jeudi 31 mars 2022 après-midi :

Membre titulaire:

« Mme Anne DE BERMONT, directrice adjointe de la police aux frontières d'Orly, est remplacée par M. Alexis MARTY, directeur de la police aux frontières d'Orly »

Membres suppléants:

« Mme Patricia MORIN-PAYE, adjointe au sous-directeur du soutien opérationnel à la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne, est remplacée par Mme Valérie GOETZ, sous-directrice adjointe des services spécialisés à la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne. »

« Mme Marie-Astrid CEDE, sous-directrice de la formation à la direction des ressources humaines, est remplacée par M. Patrice RIVIERE, adjoint à la sous-directrice de la formation à la direction des ressources humaines »

« Mme Fabienne DECOTTIGNIES, sous-directrice des personnels à la direction des ressources humaines, est remplacée par Mme Delphine FAUCHEUX, cheffe du bureau du dialogue social, des affaires disciplinaires et médicales à la direction des ressources humaines »

Article 2

Le préfet, secrétaire général pour l'administration, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié *au Recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France, préfecture de Paris.*

Paris, le 29 mars 2022

Chef du service de gestion des personnels de la
Police nationale

signé

CONSTANT Jean-Baptiste

Préfecture de Police

75-2022-03-31-00001

Arrêté N° 22-027

relatif à la composition de la commission
administrative paritaire interdépartementale
compétente à

l'égard des fonctionnaires du corps
d'encadrement et d'application de la police
nationale relevant du
secrétariat général pour l'administration du
ministère de l'intérieur de la zone de défense et
de sécurité
de Paris affectés dans les départements de Paris,
des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du
Val-de-
Marne, de Seine-et-Marne, des Yvelines, de
l'Essonne, du Val-d'Oise, les aéroports de Roissy
- Charles-de-
Gaulle et Le Bourget et l'aéroport d'Orly

Arrêté N° 22-027

relatif à la composition de la commission administrative paritaire interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aéroports de Roissy - Charles-de-Gaulle et Le Bourget et l'aéroport d'Orly

Le préfet de police,

Vu l'arrêté n°22-022 du 29 mars 2022 portant désignation des membres de la commission administrative paritaire interdépartementale.

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté n°22-022 du 29 mars 2022 susvisé est modifié comme suit pour le jeudi 31 mars 2022 matin:

Membre titulaire:

« Mme Fabienne DECOTTIGNIES, sous-directrice des personnels à la direction des ressources humaines, est remplacée par Mme Delphine FAUCHEUX, cheffe de la section du dialogue social, des affaires disciplinaires et médicales. »

Article 2

Le préfet, secrétaire général pour l'administration, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié *au Recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France, préfecture de Paris.*

Paris, le 31 mars 2022

Chef du service de gestion des personnels de la
Police nationale

signé

CONSTANT Jean-Baptiste

Préfecture de Police

75-2022-03-29-00005

Arrêté N° 22-028

relatif à la composition de la commission
administrative paritaire interdépartementale
compétente à

l'égard des fonctionnaires du corps
d'encadrement et d'application de la police
nationale relevant du
secrétariat général pour l'administration du
ministère de l'intérieur de la zone de défense et
de sécurité
de Paris affectés dans les départements de Paris,
des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du
Val-de-
Marne, de Seine-et-Marne, des Yvelines, de
l'Essonne, du Val-d'Oise, les aéroports de Roissy
- Charles-de-
Gaulle et Le Bourget et l'aéroport d'Orly

Arrêté N° 22-028

relatif à la composition de la commission administrative paritaire interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aéroports de Roissy - Charles-de-Gaulle et Le Bourget et l'aéroport d'Orly

Le préfet de police,

Vu l'arrêté n°22-022 du 29 mars 2022 portant désignation des membres de la commission administrative paritaire interdépartementale.

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté n°22-022 du 29 mars 2022 susvisé est modifié comme suit pour le jeudi 31 mars 2022 après-midi:

Membre titulaire:

« M. Pierre-Roger BRUGAT, sous-directeur à la direction du renseignement de la préfecture de police, est remplacé par M. Jean-Baptiste CONSTANT, chef du service de gestion des personnels de la police nationale. »

Article 2

Le préfet, secrétaire général pour l'administration, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié *au Recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France, préfecture de Paris.*

Paris, le 29 mars 2022

Chef du service de gestion des personnels de la
Police nationale

signé

CONSTANT Jean-Baptiste

Préfecture de Police

75-2022-02-04-00018

Arrêté préfectoral n°DTPP-2022- 00085 portant
liste des personnes habilitées à dispenser la
formation
sur l'éducation et le comportement canins
et à délivrer l'attestation d'aptitude pour le
département de Paris

**Arrêté préfectoral n°DTPP-2022- 00085
du 04/02/2022
Portant liste des personnes habilitées à dispenser la formation
sur l'éducation et le comportement canins
et à délivrer l'attestation d'aptitude pour le département de Paris**

Le Préfet de Police

Vu le code rural et de la pêche maritime, et notamment ses articles L. 211-13-1 et R. 211-5-3 à R. 211-5-6 ;

Vu la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux ;

Vu le décret interministériel 2009-376 du 1^{er} avril 2009 relatif à l'agrément des personnes habilitées à dispenser la formation prévue à l'article L. 211-13-1 du code rural et de la pêche maritime et au contenu de la formation ;

Vu l'arrêté interministériel du 8 avril 2009 modifié fixant les conditions de qualification et les capacités matérielles requises pour dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitude prévues à l'article L211-12-1 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu l'arrêté interministériel du 8 avril 2009 modifié fixant les conditions du déroulement de la formation requise pour l'obtention de l'attestation d'aptitude prévues à l'article L. 211-13-1 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DTPP 2021-1557 du 27 décembre 2021 portant renouvellement d'habilitation de M. Stéphan MAIRESSE à dispenser la formation sur l'éducation et le comportement canins et à délivrer l'attestation d'aptitude ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DTPP 2022-1562 du 17 janvier 2022 portant renouvellement d'habilitation de Mme Dounia GHECHRA à dispenser la formation sur l'éducation et le comportement canins et à délivrer l'attestation d'aptitude ;

Sur proposition de la Directrice départementale de la protection des populations de Paris ;

.../...

ARRETE

Article 1^{er}

Les personnes figurant sur la liste en annexe du présent arrêté sont habilitées à dispenser la formation portant sur l'éducation et le comportement canins ainsi que sur la prévention des accidents et à délivrer l'attestation d'aptitude visée à l'article R.211-5-5 du code rural et de la pêche maritime.

Article 2

L'arrêté préfectoral n° DTPP 2021-1132 du 30 juillet 2021 est abrogé.

Article 3

Le Directeur des transports et de la protection du public, la Directrice départementale de la protection des populations de Paris sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police ainsi qu'au bulletin municipal officiel de la Ville de Paris.

Pour le Préfet de Police
et par délégation,
La sous-directrice des polices sanitaires,
environnementales et de sécurité

Sabine ROUSSELY

**Annexe à l'arrêté préfectoral n° DTPP 2022-00085 du 04/02/2022
portant liste des formateurs habilités à dispenser la formation portant sur l'éducation et le comportement canins
et à délivrer l'attestation d'aptitude sur le département de Paris**

Nom et Prénom	N° d'agrément	Adresse	Téléphone	Diplôme, titre ou qualification	Lieux de délivrance des formations
M. Xavier BARY	18-75-003	Pavillon et avenue des Minimes Bois de Vincennes 75012 PARIS	06-64-33-23-89	Certificat de capacité pour les activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques	Formation à domicile
M. Stéphane CARVALHO	21-75-001	19, allée Thibaud de Champagne	06-29-19-53-37	Attestation de connaissance pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques	Formation à domicile
M. Bastien COUCHEZ	19-75-003	50, rue Pierre Bérégovoy 92110 CLICHY	06-27-95-56-60	Attestation de connaissance pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques	Formation à domicile
M. Maxime DUCHENE	21-75-002	7, rue du Colonel HAPPE 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	06-60-82-89-99	Attestation de formation « Evaluation des Connaissances requises pour l'exercice d'activités liées au Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques »	Formation à domicile

Mme Dounia GUECHRA	22-75-001	10, rue des Pèlerins 78100 MANTES-LA-JOLIE	06-62-86-04-91	Certificat de capacité pour l'exercice d'activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques	Formation à domicile
Mme Alicia LUCAS	19-75-002	92, avenue du Général de Gaulle 94160 SAINT-MANDÉ	06-11-48-59-24	Certificat de compétence « Educateur canin comportementaliste » et diplôme universitaire « Relation Homme-Animal »	Formation à domicile
Mme Bénédicte COURTEL née MAGUET	19-75-001	83, rue de Paris 93100 MONTREUIL	06-66-28-06-45	Certificat de capacité pour les activités liées aux animaux de compagnie	Formation à domicile
M. Stephan MAIRESSE	21-75-003	87, rue du Montceau 77210 AVON	06-18-02-55-08	Certificat de capacité pour l'activité d'éducation canine et d'élevage	Formation à domicile
M. Jérôme MASCARIN	17-75-002	31, rue Carnot 92150 SURESNES	06-05-40-40-45	Brevet professionnel d'éducateur canin	Formation à domicile (ou dans des salles louées en fonction des besoins).
Mme Catherine MASSON	20-75-003	98, rue Pierre Brossolette Le Roissys – Apt 71 92320 CHÂTILLON	06-11-89-23-28	Brevet professionnel d'éducateur canin	Formation à domicile

Mme Ingrid MULSON	20-75-002	168, avenue du Général Leclerc 78220 VIROFLAY	06-42-14-19-90	Attestation de connaissance pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques	Formation à domicile
M. Stéphane NÉ	20-75-001	20, Lotissement du Bois 91660 BALLANCOURT-SUR- ESSONNE	06-28-57-14-13	Certificat de capacité relatif à l'exercice les activités liées aux animaux de compagnie et d'espèces domestiques	Formation à domicile
Mme Florence RAYNAL née MOISSET	20-75-004	5, rue de l'Hôtel Saint Paul 75004 PARIS	06-26-69-23-42	Attestation de connaissance pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques	Formation à domicile
Mme Rachel RICHARD	18-75-001	2, rue Dubosc 27440 MESNIL VERCLIVES	07-88-24-95-03	Certificat de capacité relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques	Formation à domicile (ou dans des salles louées en fonction des besoins)
M. Stéphane ROCHETTE	20-75-005	1, rue René 78220 VIROFLAY	07-89-77-39-12	Attestation de connaissance pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques	Formation à domicile

M. Grégory SEBASTIEN	17-75-003	14, rue de Lorraine 13008 MARSEILLE	06-23-84-80-32	Certificat de capacité relatif à l'exercice les activités liées aux animaux de compagnie et d'espèces domestiques	Formation à domicile (ou dans des salles louées en fonction des besoins)
M. Elenildo VEDEAU	18-75-002	111, impasse des Acacias 51230 FERE CHAMPENOISE	06-47-99-68-38	Attestation de connaissance pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques	Formation à domicile